

















DIRECTION TECHNIQUE

Sous-Direction de la Prévention des Risques Professionnels et de la Sécurité et Santé au Travail

GUIDE PRATIQUE DE LA GESTION DES RISQUES EN ENTREPRISE

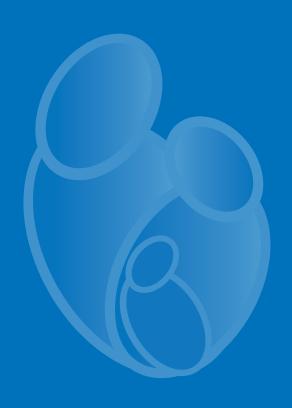


TABLE DES MATIERES

I. COMMENT IDENTIFIER LES RISQUES PROFESSIONNELS SUR LES LIEUX DE TRAVAIL ?	3
1. Analyse des tâches : METHODE TIME ?	3
> Tâche	4
> Individu	
> Matériel	4
> Environnement	
2. Analyse par type de risques	
> Risques liés à la sécurité	4
> Risques ergonomiques	5
> Risques physiques	5
> Risques biologiques	5
> Risques psychosociaux	5
3. Analyse des risques	5
MESURES CORRECTIVES POSSIBLES	6
MEGGREG GGRREG TV EG T GGGRBEEG	0
1. Élimination du risque à la source	6
2. Remplacement de ce qui est dangereux	6
3. Contrôle technique	7
4. Mesuresadministratives	7
5. Sensibilisation à la présence du risque	7
6. Équipements de protection individuelle (ÉPI)	8
I. COMMENT CONTROLER LE RISQUE ?	8
Principaux movens de contrôle	8

En entreprise, les risques pour les travailleurs peuvent être divers. Il est important de les identifier et de les appréhender afin de limiter les menaces qui en découlent pour la santé des travailleurs et celle de l'entreprise.

En effet, en fonction de l'activité de l'entreprise, l'on fait face à des dangers ou risques de diverses natures : Ils peuvent être mécaniques, physiques, chimiques, biologiques, radiologiques et psychologiques ... Il est important d'en cerner préalablement la signification :

Le danger est la propriété intrinsèque d'un produit, d'un équipement, d'une situation susceptible de causer un dommage à l'intégrité mentale ou physique d'un salarié.

Le risque professionnel (RP) se définit comme la probabilité qu'un travailleur soit exposé à un danger potentiel et subisse un dommage (blessures ou maladie professionnelle).

Le risque diminue, voire disparait lorsque des mesures de prévention efficaces sont prises.

D'où l'importance d'identifier les dangers, d'analyser les RP, de les corriger et de contrôler l'efficacité des mesures de correction prises.

C'est une obligation réglementaire qui s'impose à l'employeur et dont les principes généraux sont inscrits dans le Code du travail. En outre, la maîtrise des RP contribue à améliorer la productivité et la compétitivité des entreprises.

Comment identifier, corriger et contrôler les risques professionnels?

I. COMMENT IDENTIFIER LES RISQUES PROFESSIONNELS SUR LES LIEUX DE TRAVAIL ?

- En interrogeant les travailleurs et ou en consultant les registres lorsqu'ils existent sur les incidents/accidents et, maladies professionnelles déjà survenus dans l'entreprise;
- En écoutant les plaintes et propositions des travailleurs :
- En observant les salariés au travail (dangers ou comportements à risque);
- > En partageant l'expérience d'autres entreprises :
- En analysant les causes des arrêts de travail ;
- En procédant à l'analyse des tâches ;
- > En analysant les conditions de travail par type de risques.

En infra, nous allons nous attarder sur l'analyse des tâches et l'analyse par type de risques.

1. Analyse des tâches : METHODE TIME ?

C'est une démarche de questionnement des employeurs, des gestionnaires avant d'affecter un emploi ou une tâche à un salarié. L'analyse consiste à évaluer les processus, les étapes ou tâches qui composent un emploi et, à identifier les dangers existants ou potentiels à chaque tâche. L'analyse se concentre sur les **tâches**, les **salariés**, les **outil**s et l'**environnement**, en y apportant des réponses précises aux questions ci-après :

> Tâche:

- ❖ Est-ce que cette tâche est nouvelle ? Habituelle ? Occasionnelle ?
- Est-ce qu'il sait comment s'y prendre pour accomplir la tâche (procédure de travail sécu- risée) ?

- Est-ce qu'il existe d'autres risgues en liaison avec la tâche ?
- Etc.

> Individu:

- Est-ce que cette tâche est compatible avec son état de santé ?
- Est-il en forme ?
- A-t-il les habilitations nécessaires ?
- Est-il supervisé ?
- Est-il informé sur les risques encourus ?

➤ Matériel :

- ❖ A-t-il les bons outils ? Sont-ils en bon état de fonctionnement ? Les modes d'emploi des outils ou machines sont-ils disponibles ?
- ❖ A-t-il les équipements de protection individuelle (EPI) ? Sont-ils en bon état ? Appropriés au danger ? Sait-il les utiliser ?
- Utilise-t-il des produits dangereux ? Le mode d'emploi est-il disponible ?
- . Etc.

> Environnement :

- Est-ce que l'espace de travail est dégagé ? Est-il propre ?
- Est-ce qu'il comporte des risques tels que : le bruit, la chaleur, le froid, l'éclairage, la pol- lution atmosphérique, les risques infectieux, les risques d'accidents ? Etc.

Dans cette démarche d'analyse des tâches, il est important de tenir compte de toutes les activités : fréquentes, occasionnelles, rares (Ex. : entretien, dépannage, urgence, commande spéciale...).

La démarche peut paraître fastidieuse, mais les bonnes réponses à toutes ces questions favorisent un gain de temps par une meilleure connaissance et la maîtrise des processus, une augmentation de la productivité et des méthodes de travail plus sûres et plus efficaces, une réduction des coûts d'indemnisation (diminution des AT/MP).

Il existe plusieurs autres démarches d'identification des risques. C'est le cas de l'analyse par type de risque. En quoi consiste-t-elle ?

2. Analyse par type de risques

On peut choisir d'identifier les risques selon leur type. On dénombre six types de risques : liés à la sécurité, ergonomiques, physiques, chimiques, biologiques, psychosociaux.

> Risques liés à la sécurité

Pièces mobiles des machines et de l'équipement, formes des pièces et des matériaux, manipulés, chute de hauteur, sol glissant, incendie, etc.

> Risques ergonomiques

Tâches répétitives, utilisation d'équipement dont la conception n'est pas adaptée, effort excessif, postures inconfortables ou statiques.

> Risques chimiques

Toutes les matières premières, les sous-produits d'un procédé ou d'un produit qui résultent d'une action mécanique, de l'évaporation, de la combustion, de la décomposition ou d'une réaction chimique et, qui peuvent provoquer des atteintes à la santé à l'immédiat, à moyen ou à long terme.

Risques physiques

Formes d'énergie ou forces telles que le bruit, les vibrations, l'électricité, la température, la pression et le rayonnement, etc.

> Risques biologiques

Organismes vivants tels que les plantes, les animaux et les agents biologiques (virus, bactéries, parasites, champignons) qui peuvent provoquer une infection, des allergies, etc.

> Risques psychosociaux

Facteurs liés à la nature ou à l'organisation du travail tels que : harcèlement, violence et agression, ambiguïté des rôles, manque de respect, surcharge de travail, rythme de travail élevé, complexité de la tâche et formation non adéquate.

3. Analyse des risques

Après le repérage des risques, l'étape suivante consiste à l'analyse des risques c'est-à-dire, se prononcer sur : (i) la probabilité que le dommage se produise, (ii) la gravité s'il survient, (iii) les moyens nécessaires pour corriger. L'analyse de ces trois paramètres permet de définir les priorités d'actions.

- Analyse de la gravité du dommage possible : grâce à une échelle de 1 à 4
 - (1) **Benin**; (2) **sérieux**; (3) **grave**; (4) **très grave**.
- Analyse de la fréquence d'exposition au danger : grâce à une échelle de 1 à 4
 - (1) Rare; (2) peu fréquent; (3) fréquent; (4) très fréquent.
- Analyse de la maîtrise du risque : grâce à une échelle de 1 à 4 (mesures de prévention ou protection déjà existantes et leur efficacité)
 - (1) *Maîtrise très satisfaisante* (dommage improbable); (2) *maîtrise satisfaisante* (aucun incident relevé); (3) *maîtrise insuffisante*; (4) *aucune maîtrise du risque* (dommage ex- trêmement probable).

Cette analyse permet de définir les priorités d'actions, qui passent par les mesures correctives déclinées dans le schéma ci-dessous :

II - COMMENT CORRIGER, ADRESSER LES RISQUES PROFESSIONNELS?

MESURES CORRECTIVES POSSIBLES:

ELIMINATION A LA SOURCE

REMPLACEMENT DES MACHINES, DES EQUIPEMENTS
DES PRODUITS DANGEREUX PAR CEUX
QUI LE SONT MOINS.

CONTRÔLE TECHNIQUE (système de ventilation, aspiration, protection des machines, cadenassage...)

SENSIBILISATION (signalisation, alarme sonore...)

MESURES ADMINISTRATIVES (procédures, information, éducation conseil, formation)

Equipements de protection individuelle (EPI)

1. Élimination du risque à la source

- Méthode optimale dans la gestion du risque, car elle supprime le risque sur les lieux de travail. Idéalement cette méthode se fait dès la phase de conception du projet d'entreprise.
- Méthode souvent peu pratique, car la réalité de l'activité nous montre parfois que la source du danger en question est nécessaire au bon déroulement de l'activité.
- La meilleure solution suivante est le **remplacement** du danger avec quelque chose de moins dangereux.

2. Remplacement de ce qui est dangereux

- Remplacer ce qui est dangereux dans les équipements ou le processus par ce qui est moins dangereux (Ex. : toxicité plus faible, énergie moins élevée, conditionnement de poids inférieurs...). Cette solution peut s'avérer difficile à mettre en œuvre en raison des coûts qu'elle peut engendrer et de la logistique qu'elle pourrait nécessiter. De plus, de nouveaux dangers peuvent se présenter lors de l'utilisation du nouveau matériel. Une activité supplémentaire sera d'identifier ces nouveaux risques et de les contrôler.
- Réduire la fréquence d'exposition (Ex. : utilisation rationnelle des pesticides dans l'agriculture raisonnée...)

- Si on ne peut ni **ÉLIMINER** ni **REMPLACER** le danger, la solution suivante sera de réduire le risque par l'**ingénierie**.

3. Contrôle technique

Cette démarche réduit la probabilité qu'un évènement malheureux se produise. Elle devrait être appliquée chaque fois qu'un risque ne peut être éliminé.

- **a-** Prévenir ou limiter l'accès au risque : protection physique qui lui évitera d'entrer en contact direct avec la machine (**Ex.** : protecteur d'une zone dangereuse, cadenas-sage...).
- **b-** Prévenir ou limiter l'exposition au risque (Ex. : aspiration à la source).
- **c-** Réduire l'énergie disponible (*Ex.* : réduction des temps d'ouverture des disjoncteurs).
- **d-** Disposer d'une alarme de proximité. Etc.

Il est important de reconnaître que plus nous descendons dans la hiérarchie des contrôles, moins les contrôles sont efficaces. La prochaine étape est donc de créer un cadre réglementaire pour l'exercice de la tâche.

4. Mesures administratives

Les mesures administratives sont des méthodes qui améliorent la capacité des salariés à exercer, travailler en toute sécurité avec le produit, le processus ou le service. Elles comprennent

notamment:

- la mise en place des comités d'hygiène et sécurité au travail (CHS) fonctionnels et des services de santé au travail ;
- des restrictions d'accès aux aires de travail pour assurer que seuls les travailleurs compétents et qualifiés effectuent le travail ;
- la formation des travailleurs, incluant les instructions et informations documentées sur les risques, les situations qui peuvent survenir, les mesures de prévention ainsi que, l'utilisation, l'entretien et l'entreposage des équipements de protection individuelle :
- des procédures ou méthodes de travail sécuritaires ;
- des politiques et des instructions concernant l'organisation du travail, l'affectation des tâches et des responsabilités en matière de santé et de sécurité au travail (SST), etc.
- les politiques d'achat d'équipements qui répondent aux normes, de maintenance préventive des équipements ...
- la mise en place des systèmes d'alertes en cas de dangers ...

5. Sensibilisation à la présence du risque

Il s'agit d'améliorer par la formation, les capacités des travailleurs à détecter les risques, à être vigilants, à interpréter et à s'approprier les mesures mises en place lorsque le risque n'a pas pu être éliminé ou significativement réduit.

Les principales mesures sont :

- (i) les voyants et les alarmes sonores ;
- (ii) les panneaux avertisseurs...

6. Équipements de protection individuelle (ÉPI)

C'est la forme la plus basique de protection, son efficacité dépend de nombreux facteurs.

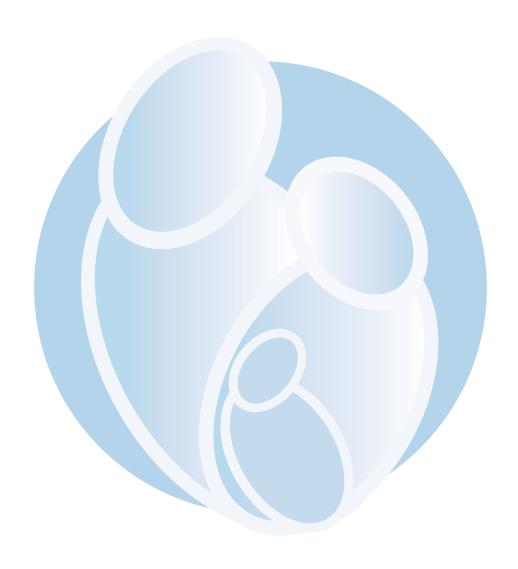
Les ÉPI doivent être utilisés lorsque les mesures de contrôle ou de diminution du risque ne sont pas suffisantes pour assurer la protection de la santé, de la sécurité et de l'intégrité physique du travailleur. Utilisés en complément des mesures administratives pour réduire le risque, et améliorer la capacité du travailleur à effectuer ses tâches de façon sécuritaire, les EPI doivent nécessairement être adaptés à la nature du risque et au travailleur.

I. COMMENT CONTROLER LE RISQUE ?

Une fois les corrections apportées, il faut s'assurer que toutes les mesures correctives prises sont et restent efficaces :

Principaux moyens de contrôle :

- 1. Supervision
- 2. Inspections périodiques
- 3. Maintenance préventive
- 4. Surveillance des lieux de travail (mesures des ambiances de travail)
- 5. Surveillance de la santé des travailleurs
- 6. Formation, recyclage, mise à jour des compétences en SST en fonction de l'évolution technologique
- 7. Politique d'achat
- 8. Politique de sous-traitance
- 9. Mise à jour de la politique et du programme de prévention.





A votre service sur nos plateformes pour toute préoccupation











